

Informations à la CCA : Commission Communale pour l'Accessibilité

Novembre 2023

metz.fr

Commission Communale
pour l'Accessibilité

Mission prospective et développement
ccas-evenements@ccas.mairie-metz.fr



Campagne de prévention des maladies hivernales

Distribution gratuite de masques



En hiver, de nombreux virus circulent. Ils se transmettent surtout par les postillons et le contact des mains ou d'objets contaminés (boutons d'ascenseur, poignée de porte, jouets etc.). Les principales maladies liées à ces virus sont la grippe, le rhume, la rhinopharyngite, la gastro-entérite et la bronchiolite. Il y a aussi la Covid qui circule toujours. Des simples gestes de prévention peuvent réduire le risque de contamination. Des vaccins permettent aussi de se protéger de certains virus (voir affiche Santé Publique France ci-contre). Par ailleurs, depuis la crise sanitaire la population a pris de bonnes habitudes en matière de vigilance et de protection.

Aussi, afin d'encourager ces comportements, la Ville de Metz et son CCAS vont distribuer

gratuitement des masques de protection pour enfants et pour adultes (FFP2 et chirurgicaux).

Grippe, bronchiolite, gastro-entérite, covid
Les maladies de l'hiver

Comment se transmettent-elles ?

- Les postillons
- Les mains

Comment les éviter ?

- Lavez-vous les mains
- Aérez les pièces
- Portez un masque lorsqu'il y a du monde ou si vous êtes malade
- Vaccin contre la grippe, covid et certaines gastro-entérites

Pour les enfants ou personnes fragiles, si vous êtes malade, il faut voir un médecin. S'il n'est pas disponible, appelez le 15



+ d'infos et traductions sur :
www.santepubliquefrance.fr/accessible/virushiver

Des masques seront remis par le CCAS à différents publics : des seniors (via ses résidences autonomie, clubs seniors, conseil des seniors), des associations locales (handicap et insertion). Si votre association souhaite recevoir des boîtes de masques, il faut en faire la demande via la boîte contact villeinclusive@mairie-metz.fr en indiquant le nombre souhaité et ensuite elles seront à récupérer au CCAS 24 rue du Wad Billy.

Au total 110 boîtes (dont 10 boîtes de masques adultes FFP2) pourront être remises aux associations en lien avec le handicap.

Par ailleurs, une distribution pour le grand public s'effectuera via les mairies de quartiers, à raison d'une boîte par personne et dans la limite des stocks disponibles. Cette distribution débutera le lundi 13 novembre 2023.

Un justificatif de domicile sera demandé pour la remise de la boîte de masques. En outre, une campagne d'information rappelant comment éviter les maladies de l'hiver, par la diffusion de l'affiche de Santé Publique France dans les lieux publics a été effectuée par les services de la Ville et du CCAS.

Accessibilité des Archives municipales

Créer une visite guidée accessible

Les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité et les associations volontaires sont invités à participer à une visite guidée des Archives municipales dont les objectifs seront de définir ensemble les points « accessibilité » à améliorer et/ou à mettre en place afin de proposer à l'avenir des visites accessibles au public.

Cette visite aura lieu le **mardi 14 novembre de 14h30 à 16h** aux Récollets (1/3 rue des Récollets).

Inscriptions via la boîte contact villeinclusive@mairie-metz.fr

Nous comptons sur votre participation, pour que cet établissement puisse bientôt, profiter à tous !

Marchés de Noël : un chalet social et solidaire !

Donnez du sens à vos cadeaux !

Cette année, la Ville de Metz et son CCAS permettent aux associations locales œuvrant dans le champ du caritatif, du handicap, de l'ESS et de la transition écologique de se relayer au sein de deux chalets social et solidaire situé place de la République, pour vous proposer leurs produits et créations.

Grâce à vos achats, vous pourrez soutenir des projets créateurs d'emploi et de coopérations, favorisant l'inclusion... autant de valeurs qui nous rapprochent et qui font rimer générosité avec solidarité !

Une semaine pour sensibiliser au handicap

Un programme riche et novateur

La Ville de Metz, en partenariat avec l'Éducation Nationale, organise, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre, une Semaine de sensibilisation au handicap dans ses écoles. L'édition 2023 se déroulera du 27 novembre au 1^{er} décembre et visera à sensibiliser les enfants des écoles maternelles et élémentaires à tous les types de handicap (mental, auditif, moteur, visuel).

Ateliers de sensibilisation à l'école :

- Des ateliers en LSF pour les enfants de maternelle
- Des ateliers de sensibilisation pour les classes du CP au CM2 animés par les enseignants sur la base d'un kit financé par la Ville de Metz et son CCAS
- Un atelier « musique adaptée » avec le Conservatoire Gabriel Pierné
- Des activités « sport adapté » sur le temps de la restauration scolaire
- Des rencontres avec des associations (Univers Jo et APF France Handicap)
- Distribution de cocottes en papier avec des défis et questions liés au handicap à tous les enfants



Expositions au CCAS (24 rue du Wad Billy)

Les classes des écoles élémentaires sont invitées à réaliser des œuvres artistiques sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques qui seront exposées toute la semaine au CCAS aux côtés d'une exposition présentant les sports paralympiques.

Fête de la Saint-Nicolas

Des animations inclusives pour les enfants !

Saint Nicolas vous attend les 2 et 3 décembre 2023 pour un week-end festif avec des spectacles, des animations et le traditionnel défilé !

À cette occasion, la Ville de Metz et son CCAS ont prévu des animations spécifiques pour les enfants et sont heureux de vous informer que ce week-end de la Saint-Nicolas sera inclusif.

Samedi 2 décembre

De 10h à 12h Séance photo avec Saint-Nicolas Place de la Comédie

Réservée aux enfants en situation de handicap, afin de leur offrir un moment privilégié en évitant la foule.

Inscription via la boîte contact villeinclusive@mairie-metz.fr

Dimanche 3 décembre

14h « Saint Nicolas ? Connais pas... », concert de Fabergosse à l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole

50 places sont réservées pour les enfants en situation de handicap et leurs familles.

Inscription préalable obligatoire via la boîte contact villeinclusive@mairie-metz.fr

15h à 16h : animations (chorales, petits spectacles, déambulations) sur la Place de la Comédie

16h30 : le défilé de Saint-Nicolas précédé de l'apparition du patron des écoliers au balcon de l'Opéra-Théâtre à 16h15